

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_260213_017

portant sur

AVENANT N°1 AU LOT N°3 CHARPENTE, COUVERTURE, ZINGUERIE, ISOLATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE JEUNES À LUTEVA

Le Président de la communauté de communes Lodévois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC_230704_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Président n°CCDC_251118_126 du 18 novembre 2025 relative à l'attribution du lot n°3 Charpente, couverture, zinguerie, isolation du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un espace jeunes à Luteva,

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer, en cours d'exécution, des modifications de prestations au lot n°3 Charpente, couverture, zinguerie, isolation du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un espace jeunes à Luteva, entraînant une moins-value,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°1 au lot n°3 Charpentes, couverture, zinguerie, isolation du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un Espace jeunes à Luteva, avec l'entreprise TRADI VARIUS, afin de modifier, en cours d'exécution du marché, les prestations initiales, entraînant une moins-value,

- **ARTICLE 2** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant en moins-value à deux-mille-huit-cent-quarante-deux euros Hors Taxes (2 842.00 € HT) soit trois-mille-quatre-cent-dix euros quarante centimes Toutes Taxes Comprises (3 410,40 € TTC), introduit un écart de moins cinq virgule un pour cent (- 5.01 %) par rapport au montant du marché initial, le portant ainsi à cinquante-trois-mille-huit-cent-quatre-vingt-treize euros quatre-vingt-dix centimes Hors Taxes (53 893,90 € HT) soit soixante-quatre-mille-six-cent-soixante-douze euros soixante-huit centimes Toutes Taxes Comprises (64 672,68 € TTC),

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n° 1 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20260213-lmc123686-AR-1-

Fait à Lodève, le treize fevrier deux mille vingt-six,

1
Date de télétransmission : 13/02/26
Date de publication : 19/02/2026
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le Président
Jean-Luc REQUI



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes Lodévois Larzac
1 place Francis Moran 34700 Lodève

B - Identification du titulaire du marché public

TRADI VARIUS
3 rue du mas de l'Hébrard – 34800 OCTON
Tél: 06 81 07 88 97

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Aménagement d'un espace jeunes à Luteva
Lot n° 3 : Charpente, couverture, zinguerie, isolation

■ Date de la notification du marché public : 10/12/2025

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20% *
- Montant HT : 56 735,90 €
- Montant TTC : 68 083,08 €

1

G.Y

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- Le présent avenant a pour objet la suppression de la prestation suivante :

Pose pare soleil sur ITE :

- installation chantier
- location nacelle et levage
- fixation sur ITE type thermax Fisher

Ces travaux modificatifs entraînent l'application d'une moins-value de - 2 842,00 € HT sur son marché

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐ Non

☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 2 842,00 €
- Montant TTC : - 3 410,40 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au marché initial : - 5,01 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 53 893,90 €
- Montant TTC : 64 672,68 €

■ Incidence de l'avenant sur le délai d'exécution :

L'avenant a une incidence sur le délai d'exécution du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☒ Non

☐ Oui

6.4

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
YVETOT GUILLAUME Dirigeant	Ochon le 30/01/2026	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

G.Y.